

Procès-verbal du conseil municipal du 25/10/2022
Salle du conseil municipal à 19h

Présents : Clément Nicolas, Lucenay Jean Claude, Camberlein Hélène, Segreto Lorraine, Boichut Lison, Besset Claude, Jauzion-Graverolle Vincent, Chaillet Marie-Françoise, Lèbre Jérémy

Absents : Beaumel Cédric, Devancierd Gilles

Pouvoirs :

Thibon Max donne pouvoir à Chaillet Marie Françoise
Dautelle Anne Marie donne pouvoir à Lucenay Jean Claude
Boura Anaïs donne pouvoir à Besset Claude
Vanesse Carole donne pouvoir à Segreto Lorraine

Secrétaire de séance : Lèbre Jérémy

Nombre de membres en exercices : 15

Nombre de membres de présents : 9

Nombre de pouvoirs : 4

Votants : 13

Ordre du jour

Finance :

1. Projet du centre médico-social et culturel : choix du maître d'œuvre.
2. Taxe d'aménagement : transfert d'une part de la taxe d'aménagement à l'intercommunalité.
3. Subventions exceptionnelles aux associations : ESSAAG et Club Rencontre.
4. Budget principal : décision modificative (travaux en régie – constatation des travaux du SDE 07- poste Chantressac).

SDE 07 :

5. Adhésion à un groupement de commandes et autorisation de signer les marchés et/ou accords-cadres et marchés subséquents.

SEBA :

6. Convention de participation financière – extension du réseau d'eau potable situé dans le quartier « bourgène » entre le SEBA et la commune

Comité consultatif :

7. Création d'un comité consultatif de sécurité routière.

Divers :

- Repas des aînés.
- information des derniers recrutements.
- Travaux dans la classe de CE1-CE2
- Affaires juridiques : point sur les dossiers : Isaïa – Meglia

Ajout de questions par l'opposition :

- Point sur la situation de la première adjointe.
- Que fait la commune pour les économies d'énergie ?

Proposition de vote pour un transfert de 0 euros pour l'année 2022.

Vote : pour (13)

3. Subvention exceptionnelle aux associations

Présentation par le maire

-ESSAAG (Entente Sportive de Saint-Alban-Auriolles et de Grospierres, foot) :

Demande de financement pour l'achat d'un filet pour les cages à hauteur de 239.90 euros, le second sera pris en charge par l'association.

Vote : pour 13

-Club rencontre :

Demande de 8 loupe-lampes pour la mise en place d'une nouvelle activité de peinture par numéro.

Subvention sollicitée à hauteur de 199.60 euros.

Vote : pour 13.

4. Budget principal : décisions modificatives du budget principal

Demande de l'opposition de scinder en deux cette partie, acceptée à l'unanimité.

Présentation faite par M. Besset Claude

-Travaux en régie :

Des travaux ont été réalisés par les services techniques en 2022 :

- Cimetière d'Auriolles : coût matériaux et personnel à 3115.21 euros
- Salle d'eau à l'école maternelle : coût matériaux et personnel à 3369.66 euros
- Aire de retournement à Belvezet : coût matériaux et personnel à 876.82 euros
- Salle d'eau Musée Daudet : coût matériaux et personnel à 1348.44 euros

Pour un total de 8710.13 euros.

Vote : pour (11), abstention (1) – M-F CHAILLET, contre (1) M.THIBON

• Augmentation sur crédits ouverts	
• D 023 : Virement section investissement	8 710.13 €
• TOTAL D 023 : Virement à la sect^e d'investis.	8 710.13 €
• D 21318 : Autres bâtiments publics	8 710.13 €
• TOTAL D 040 : Opérations d'ordre entre section	8 710.13 €
• R 021 : Virement de la section de fonct	8 710.13 €
• TOTAL R 021 : Virement de la section de fonct.	8 710.13 €
• R 722 : Immobilisations corporelles	8 710.13 €
• TOTAL R 042 : Opérations d'ordre entre section	8 710.13 €
•	

-Prise en compte du montant définitif des travaux réalisés par le SDE07 pour le dossier d'extension des réseaux d'électrification pour le poste Chantressac-Mas Daudet

Le montant définitif des travaux pour la commune s'élève à 33049.83 € payable par annuité sur 10 ans. Première échéance à 3304.98 euros, soit 10% de la somme, sur le budget 2022.

Vote : pour(13)

Désignation	Diminution sur crédits ouverts	Augmentation sur crédits ouverts
D 2041582 : GFP : Bâtiments et installation		33 049.83 €
TOTAL D 041 : Opérations patrimoniales		33 049.83 €
D 168758 : Autres dettes autres groupements		3 304.98 €
TOTAL D 16 : Remboursement d'emprunts		3 304.98 €
D 2312-35 : Aire camping-car	3 304.98 €	
TOTAL D 23 : Immobilisations en cours	3 304.98 €	
R 168758 : Autres dettes autres groupements		33 049.83 €
TOTAL R 041 : Opérations patrimoniales		33 049.83 €

5. adhésion à un groupement de commandes et autorisation de signer les marchés et /ou accords – cadre et marchés subséquents.

Explications du maire :

Le SDE07 permet aux communes de faire partie d'un groupement de commandes pour un audit énergétique, en vue de travaux sur les bâtiments communaux qui doivent répondre aux normes Rt2020 d'ici 2050. Ces travaux devraient permettre 60% d'économie énergétique.

L'étude énergétique est gratuite pour l'école et débiterait le premier trimestre 2023.

Vote : pour (11), abstention (2) M. THIBON – H. CAMBERLEIN-MARCHAL

6. convention de participation financière – extension du réseau d'eau potable situé Quartier du « Bourgène » entre le SEBA et la commune.

Cette extension de réseau est prévue pour 2 constructions se trouvant quartier « Bourgène ».

Le coût s'élève à 13 060 euros HT soit 4 000 euros pour la commune. Cette somme sera répercutée sur les demandeurs.

Question : ces parcelles se trouvent dans une enclave ?

Non, un chemin communal les dessert.

Vote : pour(13)

7. Création d'un comité consultatif de sécurité routière.

Suite à de nombreuses plaintes, M. le Maire aimerait créer un comité sur la sécurité routière dans le village, surtout pour le croisement de la salle des fêtes, ainsi que l'entrée du village côté Grospierres.

Le comité serait composé de 5 membres du conseil et de 5 personnes du village.

Questions :

- Ce comité sera créé juste pour ces deux points ?

Non, jusqu'à la fin du mandat

- Peut-on parler du problème de circulation à Silhol ?

Oui, nous pourrions y réfléchir

- Comment les 5 personnes du village seront choisies ?

Nous allons réinstaurer les représentants de quartier et nous verrons s'il y a des personnes compétentes.

-Y aura-t-il possibilité de changement de personne ?
Pour le suivi des dossiers, il serait préférable qu'il n'ait pas de changement.

Vote : pour (13)

Points divers

-Le repas des aînés : Présenté par SEGRETO Lorraine.

Comme l'année dernière, un colis sera fait pour nos aînés.

La liste est composée de 244 personnes ainsi que 12 en EHPAD. Cette liste est basée sur celle de l'année dernière avec les nouvelles personnes de 70 ans et plus, ainsi que le retrait des déménagements et décès.

Une lettre de participation a été envoyée en attente de retour avant le 14 novembre 2022. Des colis par « couple » seront faits.

Les colis seront composés de produits régionaux.

Les devis seront envoyés quand toutes réponses seront reçues pour avoir le nombre de participants.

Le budget alloué est d'environ 5000 euros.

Par ailleurs, des volontaires sont les bienvenus au sein des membres du conseil pour la distribution qui se fera en duo.

Point sur le recrutement : Présenté par le maire.

-

Pour l'école, à la suite du départ de Maguy, Mme Anne Rich a été recrutée pour la surveillance des enfants sur les périodes de cantines et garderies sur un contrat de 10h/semaine.

Pour la bibliothèque, Mme Julie Kapler a été recrutée sur un 10h/semaine le lundi et mardi jusqu'en juin.

-Travaux réalisés dans la classe de CE1-CE2 :

Ces travaux sont nécessaires car il y a un problème d'acoustique et d'isolation (peu isolé soit 10 cm en 98). Cette rénovation coûte 15 340 euros HT et elle est financée en partie par le SDE07 (selon leur cahier des charges) à hauteur de 8 520 euros, soit 6 820 euros à la charge de la commune. Cela consiste à revoir l'isolation (environ 40cm), les luminaires, PAC air/air, plafond baissé à 2.90 m... dans l'attente que les travaux finissent, les élèves font cours dans l'ancienne salle de garderie.

Retour fait par Mme Camberlein Hélène, les parents d'élèves se plaignaient de cette salle car il y faisait très chaud et il y avait une très mauvaise acoustique.

Le reste de l'école bénéficiera de l'audit de 2023 cité auparavant.

Questions :

- Qui réalise les travaux ?

Ceux sont les entreprises DUPUIS – SERRE et CONSTANT.

- Les fenêtres seront-elles changées ?

Non, un devis a été réalisé pour adapter un système d'ouverture à distance mais trop onéreux et pas nécessaire au regard des travaux à réaliser.

-Affaires juridiques :

-Affaire Isaïa :

Rappel du maire de l'affaire.

-affaire Mégliä :

Rappel du maire de l'affaire en cours.

Questions diverses de l'opposition :

- Point sur la situation de la première adjointe ?

Le poste de première adjointe est occupé par Anne-Marie Dautelle. Dans l'incapacité aujourd'hui de prendre en charge des dossiers, son indemnité lui a été retirée depuis septembre.

Si elle ne démissionne pas de son poste d'adjointe, nous voterons au prochain conseil municipal son maintien ou non à ce poste.

- Que fait la commune pour les économies d'énergie ?

-

1. nous sommes en attente pour l'extinction des lumières du village auprès du SDE07

2. le chauffage du musée sera arrêté, les collections seront protégées.

3. rénovation salle CE1-CE2

4. audit 2023

5. voir avec les agents communaux pour faire les trajets en vélo électrique.

6. point soulevé par Challet Marie Françoise, sur les luminaires de Noël. A voir, certainement une réduction de la période de pose des luminaires.

7. point négatif, logement au-dessus de l'école maternelle.

Facture d'électricité et d'eau payée par la commune depuis 2010, vu avec le locataire qui ne donne pas de retour. Compteur d'eau changé et mis à leur nom, mais compteur d'électricité impossible à faire car cela doit être fait par le locataire. Facture de janvier à aout qui s'élève à 5405 euros.

-question

- Pourquoi une telle facture ?

Le kWh pour les collectivités est plus cher que celui les particuliers.

La récupération de ce logement dans l'enceinte de l'école est en vue, mais forcément après la trêve hivernale (31 mars 2023).

Un courrier de relance a été refait, si pas de retour une procédure judiciaire pourra être faite.

En plus de cela, le loyer n'a pas été revu depuis 2006.

Dossier difficile, car il y a une famille.

Fin de séance à 20h40